

Don régulier

mardi 5 mars 2013, par [Concept Com](#)

Je souhaite donner régulièrement ...

Portez l'espoir avec le don régulier. Si vous souhaitez donner à intervalles constants (mensuel, trimestrielle ...), L'association vous propose deux solutions, [directement avec votre carte bleu](#), ou par courrier en nous adressant votre autorisation de prélèvement.

Par courrier, téléchargez l'[autorisation de prélèvement](#) (fichier pdf lié), remplissez-la, et retournez-la accompagnée de votre RIB à l'adresse suivante :

Vaincre les Maladies Lysosomales
2 ter avenue de France - 91300 MASSY

Le Don régulier, un soutien efficace : une visibilité à plus long terme pour les actions de VML, moins de courrier et moins de frais administratif, votre reçu fiscal annuel, un engagement souple (arrêt sur simple demande)

N'oubliez pas de préciser le **montant** que vous voulez donner, ainsi que la **fréquence** (par mois ou trimestre).

Merci beaucoup pour votre soutien !